

Ecrit par le 24 novembre 2024

Orange, Carrière du Lampourdier et des Sept combes : le préfet donne son autorisation d'exploitation pour les 25 ans à venir.

Et bien tant pis, même si les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape s'en émeuvent le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, a finalement autorisé la société Delorme SAS -de Pernes-les-Fontaines- à exploiter la carrière située aux lieux-dits Le Lampourdier et les Sept combes à Orange pour une durée de 25 ans.

Les faits

Dans un précédent [article](#), les viticulteurs de Châteauneuf-du-Pape portaient la voix craignant que l'exploitation de la carrière du Lampourdier et des Sept combes étende sa superficie, son volume et sa durée d'extraction. C'est dorénavant chose faite au travers d'un arrêté préfectoral relayé par un communiqué de presse de la Préfecture de Vaucluse. Cependant et pour ne point échauffer les esprits, le document fait savoir que '[l'arrêté préfectoral](#) fixe les conditions d'aménagements, d'exploitation et de suivi nécessaires à la préservation de l'environnement autour de cette installation.'

Un comité de suivi

'Il instaure, ainsi, la mise en place d'un comité de suivi de l'environnement associant les représentants de l'État et des collectivités territoriales ainsi que les acteurs économiques et environnementaux locaux.'

Mesurer l'impact

'Cette instance de concertation doit permettre à la société Delorme de présenter annuellement les actions menées et prévues pour respecter les engagements pris lors de la constitution de son dossier et prescrits par arrêté préfectoral, notamment sur le suivi environnemental et le maintien de la biodiversité.'

L'environnement

'Les services de l'État, tout particulièrement la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal), procéderont à des contrôles réguliers sur site afin de s'assurer du respect de l'arrêté pris et des conditions d'exploitation.'

Dans le détail

L'arrêté préfectoral signé le 29 janvier relate que 'cette prolongation de durée n'est pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés à l'article L 181-3 du code de l'environnement ni à avoir d'incidences négatives notables sur l'environnement'.

Voies et délais de recours

Écrit par le 24 novembre 2024

Tandis que dans l'article 'Voies et délais de recours' indique 'Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Un recours peut être formé auprès du tribunal administratif de Nîmes par les tiers intéressés dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage du présent arrêté ; par les demandeurs ou exploitants ; dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent arrêté.'

Télérecours

'Le présent arrêté peut faire l'objet, d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique 'télérecours citoyens' accessible par le site internet : <http://www.telerecours.fr/>

Châteauneuf-du-Pape : les raisins de la colère des viticulteurs contre les carrières du Lampourdier

Ecrit par le 24 novembre 2024



Depuis une dizaine d'années, les carrières du Lampourdier (Lafarge Granulats et Delorme) grignotent le terroir de l'un des vins les plus réputés de la planète : le Châteauneuf-du-Pape (3 200 hectares de terroir entre safres, galets et sables, 320 exploitants et près de 100 000 hl de vin classés AOC - Appellation d'origine contrôlée).

Ce qui a mis le feu aux poudres ? C'est la demande d'extension de la superficie, de la durée et du volume d'extraction, au-delà de l'exploitation actuelle par la société Delorme pour une durée supplémentaire de 30 ans. « L'enquête d'utilité publique s'est déroulée en pleines vendanges (17 août-16 octobre 2020) quand les vigneron sont débordés. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable » dénonce Michel Blanc, directeur du Syndicat des producteurs de Châteauneuf-du-Pape.

« En 15 ans, le volume de calcaire extrait du Lampourdier a été multiplié par deux avec une montée en puissance de la pollution, des nuisances sonores induites par les tirs de mine, la circulation ininterrompue de poids-lourds, les vibrations, la poussière et l'impact sur la biodiversité, la faune, la flore et nos vignobles. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

Une Paix des braves en 2017

Pourtant, en 2017, le préfet de Vaucluse d'alors, Bernard Gonzalez, se félicitait d'une 'Paix des braves' entre carriers et vigneron : « ils ont enterré la hache de guerre ». Un accord avait été trouvé pour transporter les granulats par péniche sur le Rhône et non accumuler les camions sur la route : deux silos étanches de stockage avaient été aménagés, 1 600 mètres de convoyeurs à bande implantés pour maîtriser les émissions de poussière, une aspersion des pistes et des brumisateurs avaient été installés, les camions devaient être bâchés... Mais au fil du temps, les bonnes habitudes se sont relâchées, trafic fluvial trop onéreux, camions sans bâche dont on renifle les poussières quand on les suit avec les vitres ouvertes de son véhicule...

Christine Freslard, directrice de l'ODG. (Organisation de défense et de gestion) de l'AOC Châteauneuf-du-Pape suppose que la demande de matériaux de construction est en augmentation. « Mais ce n'est pas une raison pour donner libre court à une extension totale dans le temps, la superficie et le volume. »

Avis défavorable de la commune

Plus d'un millier de vigneron, riverains et défenseurs de l'environnement ont déjà signé [la pétition mise en ligne sur change.org](https://change.org) afin d'interpeller la ministre de la Transition écologique afin qu'elle stoppe l'appétit insatiable des carriers du Lampourdier. Le conseil municipal de Châteauneuf a voté un avis défavorable lors de la séance publique du 4 décembre dernier, alors que celui d'Orange a émis un avis positif.

La balle est dans le camp du préfet

La balle est désormais dans le camp du préfet de Vaucluse qui a jusqu'au 19 avril au plus tard pour publier un arrêté. Espérons que l'environnement et le bon sens l'emporteront, contrairement à ce qui se passe dans les Bouches-du-Rhône, où depuis des décennies, les boues rouges de la mine de bauxite de Gardanne se déversent matin, midi et soir, nuit et jour en pleine mer Méditerranée, dans un site classé, donc théoriquement protégé, du Parc naturel régional des Calanques entre Marseille et Cassis... Tout cela pour préserver l'emploi et les intérêts économiques aux dépens de la biodiversité et de la nature.

Chateauneuf-du-Pape, la mère Germaine pour la Saint-Valentin ? C'est de la tendresse...

Écrit par le 24 novembre 2024



Et oui, en ces temps de restaurants fermés c'est à la maison que l'on fait ripaille. Alors à deux ou entre amis, car la Saint Valentin est aussi la fête de l'amitié, on peut se faire plaisir et manger 'gourmet' avec un petit coup de pouce bienvenu grâce aux bons soins de la Mère Germaine qui a tout prévu au creux d'un panier à aller retirer.

Au menu ?

En entrée : œuf mollet frit, piperade et crémeux chorizo suivi par un des deux plats au choix proposés : filet de barbu contisé aux truffes noires, choux fleur, crème de coquillages ou Mignon de veau à la moutarde, pressé de pommes de terre et oignons. Le dessert fait la part belle à l'entremet à la vanille de Madagascar, cœur de framboise à l'hibiscus. Le menu pour une personne est à 49€.

Les infos pratiques

[Les réservations](#) -24h à l'avance- se font par [mail](#) et sont disponibles du vendredi au dimanche de 11h30 à 14h30. Paiements sur place lors de la récupération de la commande. 3, rue Commandant Lemaître à

Écrit par le 24 novembre 2024

Châteauneuf-du-Pape. 04 90 22 78 34

Un peu d'histoire

Quand Germaine Vion pose ses casseroles à [Châteauneuf-du-Pape](#), nous sommes en 1922. Après de longues années passées dans les cuisines de la présidence de la République, elle donne un nouveau visage à sa carrière en rachetant l'hôtel Bellevue, créé au tout début du siècle. Sa forte personnalité, son talent aux fourneaux et ses relations parisiennes vont vite faire de cette maison une étape incontournable sur la route de la Provence. Jusqu'en 1958, de Mistinguett à Jean Gabin, de Fernandel à Gaby Morlay, une foule d'hôtes prestigieux honoreront ce lieu de leur présence. Car la maison a vite changé de nom pour devenir celle de cette cuisinière d'exception, La Mère Germaine.

Aujourd'hui

Isabelle Strasser la nouvelle propriétaire de la Mère Germaine passionnée de vin et de gastronomie a entrepris l'entière rénovation du restaurant et de l'hôtel, tout en conservant l'âme de l'institution. Pour l'épauler, elle a choisi le chef de cuisine [Camille Lacome](#) qui aux cotés de grands chefs comme Philippe Labbé à la Tour d'argent, Christophe Roure au 9e Art à à Lyon, a affiné son savoir faire de cuisinier. Son amour du produit, la simplicité de sa cuisine et la finesse de son approche font découvrir ou redécouvrir à ses hôtes les saveurs de cette région. Isabelle a aussi choisi une pâtissière de talent [Agathe Richou](#), qui a travaillé au côté de Christophe Pelé, chef du restaurant le Clarence. Elle se fera l'héritière d'une cuisine ancrée dans un patrimoine d'où émergent des compositions à la fois familières et innovantes.

Châteauneuf-du-Pape : une année blanche pour le domaine Saint-Préfert

[Isabel Ferrando](#) a acheté cette propriété de 32 hectares (21 en Châteauneuf du Pape, le reste en Côtes-du-Rhône) en 2003. Elle a peu de temps après décroché la note maximale et enviée de [100/100 dans le fameux Guide Robert Parker](#) des meilleurs vins de la planète.

Chaque année, grâce à ce terroir de galets, de safres et de sable et à sa dizaine de salariés, sont commercialisées environ 60 000 bouteilles, 25% à destination du marché français, 75% à l'exportation, notamment les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Europe.

Or, avec le Brexit et le Covid-19, [le Domaine Saint-Préfert](#) a été fortement impacté : -30% du chiffre d'affaires. « Avec les restaurants fermés à cause du confinement, nos ventes ont baissé évidemment, mais nos clients qui mangeaient à la maison ont fait le choix de se servir en bonnes bouteilles chez les

Ecrit par le 24 novembre 2024

cavistes, ce qui a limité la casse » précise Isabel Ferrando. « Malheureusement depuis ce 12 janvier est entrée en vigueur l'augmentation de 25% des droits de douane pour exporter du vin français aux Etats-Unis, ce qui n'arrange rien quand on sait que j'expédie 75% de ma production hors France, dont 15% là-bas » ajoute-t-elle.

« En Californie on m'a demandé de baisser les prix, pas à New-York. »

« Mais la situation n'est pas uniforme sur l'ensemble des Etats-Unis. En Californie, mes clients m'ont demandé de baisser les prix... je réfléchis... Tandis que sur la Côte Est, à New-York, les restaurateurs continuent à me faire confiance, ils n'ont pas fermé, ils ont installé leurs tables sur les terrasses chauffées à l'extérieur et ils ont besoin de nos cuvées haut de gamme pour satisfaire leur clientèle. »

« La filière viticole française est prise en otage pour un conflit entre Boeing et Airbus et ce sont nos concurrents espagnols et italiens qui en profitent », dénoncent à l'unisson les vignerons de l'hexagone pénalisés par cette mesure de rétorsion. Il faut savoir que les Etats-Unis sont le 1^{er} consommateur de vin du monde avec 29 millions d'hectolitres mais aussi le 1^{er} importateur de Côtes-du-Rhône (devant le Royaume-Uni et la Belgique) avec 17% de nos bouteilles, soit des retombées économiques de 108,8M€ pour 2019.

« Notre chance, c'est que le vin se bonifie avec le temps dans nos caveaux. »

Même si Isabel Ferrando accuse le coup, elle ne désespère pas. « Bien sûr, cette baisse des ventes, donc des marges, diminue nos capacités d'investissement, de développement des marchés à l'exportation puisque je ne peux plus prendre l'avion pour faire de la prospection avec dégustation à la clé à l'étranger. Mais notre chance, c'est que le vin se bonifie avec le temps dans nos caveaux, c'est une forme d' *'art de vivre, de chic à la française'*, il pèse plus d'un milliard d'euros dans la balance. Et notre richesse, en plus de la vigne, ce sont nos collaborateurs, j'en ai une dizaine à l'année, (trois sont en chômage partiel actuellement) et une trentaine de saisonniers en septembre pour les vendanges à la main. On fait le dos rond en attendant que ça reparte. »

Et pour 2021, en espérant que les vaccinations permettront un retour à la normale d'ici l'été ou l'automne, la patronne de Saint-Préfert compte se tourner vers l'Europe de l'Est pour retrouver de nouveaux débouchés, la Roumanie, la Pologne et surtout la Russie : « Je viens de recevoir chez moi une délégation de russes. Ils adorent la vodka, mais ils sont à la recherche d'autres saveurs, d'autres sensations et nos cépages de Grenache, Mourvèdre et de Cinsault constituent un accord parfait avec leurs mets ».

Écrit par le 24 novembre 2024



Écrit par le 24 novembre 2024

Isabel Ferrando, propriétaire du domaine Saint-Préfert à Châteauneuf-du-Pape / DR

Châteauneuf-du-Pape : Denis Duchêne reprend le Château des Fines Roches



Après plusieurs mois de négociations, **l'entrepreneur Vauclusien Denis Duchêne** vient de racheter l'[Hostellerie et restaurant du Château des Fines](#) roches à Châteauneuf-du-Pape. Situé en plein cœur du vignoble castel-papal, l'établissement 4 étoiles d'une capacité de 11 chambres a vu le jour dans un ancien château de marquis du XIXe siècle.

Le Château des Fines roches comprend également un restaurant gastronomique, une terrasse panoramique, une piscine ainsi que des espaces de séminaires de plus de 100m², de réceptions pour une centaine de convives et de dégustation œnologique.

Création d'un Spa de vinothérapie

Ecrit par le 24 novembre 2024

« Cet établissement historique fait partie du patrimoine vaclusien et nous allons le redynamiser en apportant des modifications au niveau des salles du restaurant et des espaces de réception pour les mariages et les séminaires, confirme Denis Duchêne. Une nouveauté verra également le jour dans l'établissement avec la création d'un spa profitant des techniques innovantes comme la vinothérapie. »

Notamment patron d'AMD Energies, une PME de génie climatique d'une trentaine de collaborateurs implantée à Entraigues-sur-la-Sorgue, Denis Duchêne est né à Avignon en 1984. Travaillant dès l'âge de 14 ans en suivant une filière d'apprentissage qui lui a permis d'apprendre un métier très rapidement, celui qui est aujourd'hui mandataire de plus d'une quinzaine de sociétés a créé sa première entreprise à 21 ans.

Un entrepreneur engagé

Par ailleurs, il a été adjoint aux travaux de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue lors du précédent mandat du maire Guy Moureau. N'adhérant « plus à ses méthodes » Denis Duchêne s'est ensuite présenté contre lui, sans succès, lors des dernières élections municipales. A ce jour, il est conseiller municipal d'opposition et, à ce titre, il siège au conseil communautaire de l'agglomération du Grand Avignon.

Avec ce parcours éclectique, l'entrepreneur n'a donc pas peur de se lancer un nouveau défi, malgré une situation sanitaire difficile, « dans un secteur que je découvre et qui m'a toujours intéressé », explique-t-il.

S'appuyer sur les talents locaux

Pour cela, il n'a pas hésité à s'appuyer sur les talents locaux. « J'ai souhaité associer dans mon projet l'actuel chef de cuisine Hugo Loridan, disciple d'Escoffier, ainsi que le responsable de la partie hôtellerie [Sebastien Gutierrez](#). Ils deviennent à compter d'aujourd'hui directeurs généraux à mes côtés. »

Son projet a également pu être mené à bien grâce à l'accompagnement juridique de [Mathieu Spony](#) du cabinet avignonnais [PVB Avocats](#) ainsi que les conseils du cabinet d'affaires [Michel Simond Gard/Vaucluse](#) dirigé par [Philippe Mooney](#).

L'agence avignonnaise www.ambition-web.com dirigée par [Armand Cointin](#) accompagnera la communication de ce lieu exceptionnel dont la décoration va être revue par l'architecte d'intérieur avignonnaise [Alison Lanceleur](#) et la dessinatrice entraiguoise [Carine Bruna](#).

Actuellement fermés, les Fines Roches devraient rouvrir leurs portes le 1er mars 2021 après plusieurs semaines de rénovation.

Châteauneuf-du-Pape : La mère Germaine se met à table



Restaurant gastronomique et emblématique situé au centre du village de Châteauneuf-du-Pape, [La mère Germaine](#) propose des menus à emporter.

La mère Germaine

Qui était la mère Germaine ? Germaine Vion, cuisinière du président de la République qui reçut à cette belle adresse (ancien hôtel Bellevue), à partir de 1922 et jusqu'en 1958, le tout Paris. L'établissement, repris par Isabelle Strasser et ses équipes, propose, pendant le confinement, un menu à emporter conservant ainsi le lien avec ses fidèles clients et se faisant connaître auprès des nouveaux, avec un menu gastronomique, différent, chaque semaine -consultable sur facebook- et accessible à tous avec quelques beaux flacons issus de sa cave.

Une équipe gagnante

Le chef de cuisine Camille Lacome et la cheffe-pâtissière Agathe Richou concoctent un menu à trois services à 32 €. Ces plats sont réalisés à partir des produits frais de saison et de notre terroir. Agathe Richou, quant à elle suggère un choix de quatre pâtisseries individuelles ou gâteau à emporter. Les

Ecrit par le 24 novembre 2024

menus sont à retirer au restaurant entre 11h et 13H30 pour le midi et 18h -20H30 pour le soir.

Le menu à 32 €

Soupe de potiron, condiment de courge spaghetti aux graines de courge, copeaux de châtaignes, ou salade tiède de radis greenmeat à l'huile de curcuma, pickels de radis ; Filet et cuisse de canette rôtie, mousseline de patate douce aux dattes et jus de canette ; Pomme confite au caramel, sablé amande crème onctueuse à la vanille.

Pâtisseries à emporter

Part de Flan pâtissier 4,50€, éclairs chocolat 4€, Cake banane-chocolat (Banana Bread) 2 tranches 4€ ; Cookies chocolat noisette (4 pièces) 5€. Possibilité de pâtisseries format familial (cake entier, flan entier) en commandant 24h à l'avance.

Infos pratiques

Les commandes se font 48h à l'avance par téléphone 04 90 22 78 34 ou par mail : resalameregermaine@gmail.com. Les ventes à emporter se feront du mercredi midi au dimanche soir inclus. Les paiements s'effectueront sur place, lors de la récupération de la commande. La Mère Germaine. 3, rue Commandant Lemaître à Châteauneuf-du-Pape.

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration

Ecrit par le 24 novembre 2024



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables [ICI](#)

(vidéo) David Lelièvre “Quand le rugby des vignes devient un ascenseur social vaclusien !”

Rencontre avec [David Lelievre](#), Président de l'[Avenir Sportif Bédarrides Châteauneuf-du-Pape](#).

David Lelievre, Président de l'Avenir Sportif Bédarrides Châteauneuf-du-Pape nous parle des perspectives d'avenir dans le Rugby Vaclusien.

Ce sport, très significatif dans notre département, a pour but de s'ouvrir davantage aux autres et veut véhiculer une image positive.

Au programme sur le long terme, des projets sociaux pour les jeunes de l'ASBC, la communication entre clubs Vaclusiens.

Des sujets que David Lelievre met à l'honneur sur notre reportage.

Le Châteauneuf-du-Pape nouveau est arrivé !

Ecrit par le 24 novembre 2024



A l'issue de son 1er mandat, Claude Avril, maire de Châteauneuf-du-Pape, dresse le bilan de l'action municipale de son équipe. Parti de loin, il a fallu d'abord redresser les finances de la commune, régler plusieurs dossiers épineux comme celui de la brigade de gendarmerie et celui de la traversée du village par une multitude de camions, avant de procéder aux investissements que la nouvelle majorité avait souhaités. Le tout dans une période sévère de baisse des dotations de l'Etat et dans le cadre d'une réglementation de plus en plus immobilisante.

C'était le serpent de mer de la commune : 'la déviation de Châteauneuf- du-Pape'. Aujourd'hui, pour ceux qui ont un peu de mémoire, c'est presque le symbole de la mandature actuelle. Ce projet de 16M€ prévoyait un tronçon de 2,8 kilomètres, ponctué par 2 ronds-points et 5 intersections, devant permettre de désengorger le cœur du village du trafic routier mais surtout de la noria de camions, dont beaucoup de carriers, qui empruntent les rues trop étroites de la cité de villégiature des papes d'Avignon. Soutenu par l'équipe municipale précédente, le tracé était pourtant très contesté. Il faisait notamment disparaître 7 ha, touchant une trentaine d'exploitations, de la plus vieille AOC (Appellation d'origine contrôlée) de France créée en 1923. De quoi susciter au mitan des années 2000, un avis défavorable du ministre de l'Agriculture malgré une déclaration d'utilité publique par le préfet de Vaucluse d'alors. Dans le même temps, la saisine du Tribunal administratif de Nîmes par les vignerons concernés ainsi que par le Syndicat intercommunal de défense de l'appellation a ensuite débouché sur

Écrit par le 24 novembre 2024

l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet. Puis, en 2010, la confirmation de cette décision par la Cour administrative d'appel de Marseille a définitivement eu raison de ce dossier. Au grand soulagement d'ailleurs du Conseil départemental de Vaucluse tout heureux de voir enterré ce dossier finalement jugé officieusement « trop onéreux » par le président de l'époque.

■ Presque trop facile ?

Mars 2014, la liste de Claude Avril est élue au 1er tour avec 64,19% des suffrages exprimés. A peine un an plus tard, quelques panneaux de signalisation et un arrêté pris en conseil municipal mettent un terme, à moindre frais, au passage quotidien de centaines de camions dans le village ainsi qu'à près de 20 ans de palabres.

« Cela n'a pas été si simple, tempère le maire. Il a fallu passer en commission préfectorale puis prendre ensuite un arrêté conjoint avec le Département. Et même si plus de 90% des camions ne venaient pas de Châteauneuf-du-Pape, tout cela n'aurait pas pu se faire sans l'accord des villes d'Orange et de Sorgues qui ont su nous entendre. Aujourd'hui, c'est une véritable satisfaction car il ne reste plus que le trafic de desserte et nous avons surtout fait diminuer de moitié le taux de pollution. »

■ Très chère gendarmerie

L'autre grand chantier auquel s'est attelé en début de mandat cet avocat docteur en droit public et droit constitutionnel et ses colistiers a été de renégocier les conditions d'accueil de la brigade de gendarmerie hébergée dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif suite à son transfert depuis Courthézon en 2011. Une situation épinglée par la Chambre régionale des comptes qui, dans son rapport dévoilé en 2015 sur la gestion de la commune, avait mis en avant le poids financier sur la section de fonctionnement de la réalisation de cette gendarmerie. Qualifiant cette opération « d'onéreuse », la Chambre a constaté que la commune avait alors choisi « d'assumer seule le financement du projet sans en avoir préalablement mesuré la soutenabilité financière. »

« On nous explique à l'avance ce qu'on ne peut pas faire... »

Surtout, toujours selon le montage juridique constaté par la Chambre régionale, des clauses « irrégulières » faisaient peser sur la commune, pourtant locataire, les obligations d'un propriétaire. « L'opération ne présente finalement aucun avantage par rapport à un montage classique d'investissement

Ecrit par le 24 novembre 2024

réalisé par la commune. » In fine, pour un investissement d'un montant estimé à 3,72M€, la Ville aurait dû rembourser à terme 8,45M€ en 2039 à la banque partenaire de l'opération, dont 4,76M€ d'intérêts et 3,69 M€ de capital. « Nous avons mis bon ordre à cette situation, explique Claude Avril. Même si les faits étaient prescrits, le rapport de la Chambre régionale des comptes nous a grandement permis d'être en position de renégocier ces taux usuriers. Aujourd'hui, un nouvel emprunt nous permet de moins payer que les charges et les loyers que nous avons auparavant. » Cet emprunt se monte désormais à 200 000€ par an, avec une annuité fixe, contre un loyer de 250 000€ au préalable qui serait passé à 350 000€, voire bondir encore davantage en cas de départ de la brigade. De quoi réaliser un gain d'au moins 2,7M€ sur 30 ans pour la commune.

■ Assainissement des finances

En parallèle, la nouvelle équipe municipale s'est fixée pour objectif d'assainir les finances de la commune. Le tout en pleine période de baisse des dotations de l'Etat.

« Il y a 5 ans nous recevions plus de 228 000€ par an, aujourd'hui nous n'avons plus rien, insiste l'élus castel-papal. Dans un premier temps, cela a diminué de moitié pour atteindre zéro depuis 2018. L'Etat justifie ce chiffre parce que nous disposons de bases fiscales importantes. Il nous a alors fallu compenser les baisses de dotation tout en faisant un maximum d'économies. On a réalisé plus de 13% de baisse des dépenses publiques de fonctionnement en 5 ans. Le tout sans faire de nouvel emprunt, sauf celui de la gendarmerie, afin d'assainir nos comptes sans avoir recours à une hausse de la fiscalité locale. Le problème, c'est qu'avant notre arrivée il y avait 26 emprunts dans la commune, plus ceux de la CCPRO (Communauté de communes du pays réuni d'Orange). Aujourd'hui, il en reste une vingtaine mais auparavant ces emprunts, contractés au rythme de tous les 2 ans, servaient davantage à financer de la trésorerie de fonctionnement. Tout cela est fini maintenant, nous avons mis un terme à cette manière de faire en réduisant substantiellement les dépenses et tous les investissements que nous réalisons sont financés par ce que nous dégageons grâce à nos économies de fonctionnement. Les attributions de compensation de la CCPRO, nous ont aussi beaucoup aidés, elles ont quasi doublé avec 445 000€ contre environ 250 000€. »

■ Recréer des lieux de vie

Malgré le manque de moyens en début de mandat, ce juriste inscrit au barreau d'Avignon intervenant dans les domaines de l'urbanisme, de la construction et des litiges avec l'administration dépendant de la compétence du tribunal administratif, affiche ses ambitions de bâtisseur. « Au niveau des équipements et des lieux on avait 40 ans de retard. Il y a eu

Ecrit par le 24 novembre 2024

plein de belles choses qui ont été réalisées auparavant mais on peut dire que l'on s'est endormi sur nos lauriers à partir des années 1980. Alors dans un premier temps l'urgence a été de décongestionner le centre-ville afin que les gens arrêtent de 'bouffer' du pot d'échappement. Ce que nous avons ensuite voulu faire a été de recréer des lieux de vie où les gens se sentent bien et puissent se rassembler. C'est ce que nous avons fait avec la réhabilitation de l'îlot Establet et le réaménagement de la place Jean-Moulin. Maintenant Châteauneuf-du-Pape, ce sont 2 lieux de vie, avec la place de la fontaine déjà existante et la nouvelle place qui nous permet de disposer de 700 m2 d'espace public supplémentaires au centre d'un nouveau pôle d'attraction accueillant de nouveaux commerces. »

■ La matière et l'esprit

« En cas de réélection, notre objectif est de continuer la transformation du village pour que les gens se sentent bien, qu'ils aient envie de rester, de passer du temps, insiste le premier magistrat de cette commune dénombrant 2 200 habitants et 38 agents municipaux. Notre ambition est de faire de Châteauneuf- du-Pape une ville à la hauteur de la renommée de son appellation, de créer un mariage entre la matière et l'esprit en faisant de Châteauneuf un village des sens associant le goût, l'odorat, les jus nécessaires, les paysages... Un endroit où il fait bon vivre, manger et boire. »

Pour animer ce village où l'on consomme un vin d'exception, la municipalité a notamment fait le choix de la culture. Depuis 2015, elle accueille le festival 'Off' d'Avignon avec 'Chato'Off les murs'. L'opération de délocalisation, une première pour le Off, est un véritable succès puisque 200 compagnies sont désormais candidates pour figurer parmi les 5 spectacles retenus pour se produire à Châteauneuf. La nouvelle municipalité a aussi lancé en 2018 les nocturnes littéraires. Des animations qui viennent compléter celles déjà existantes autour de la gastronomie et du vin comme la fête de la véraison, la Saint-Marc, le salon des vins du printemps de Châteauneuf-du- Pape...

« Faire de Châteauneuf-du-Pape une ville à la hauteur de la renommée de son appellation. »

« Il y a eu aussi la Maison Lançon, la maison de la culture, du livre et du tourisme, poursuit celui qui est aussi le président de l'office du tourisme intercommunal de la CCPRO. Grâce à 250 000€ d'investissement nous avons enfin créé un lieu digne de ce nom avec bibliothèque, espace de projection, cave, lieu d'exposition... Le tout accessible aux personnes à mobilité réduite. » Bien évidemment, Châteauneuf entend aussi capitaliser sur sa richesse patrimoniale avec son château, son cœur de village mais aussi sur son passé antique (voir encadré 'Arausio' : un désastre militaire pour Rome) ou bien encore la tour de l'Hers située à proximité de la

Écrit par le 24 novembre 2024

halte fluviale ainsi que la véloroute de la Via Rhôna en cours d'achèvement dans le Vaucluse d'ici 2022 et qui permettra de cibler plus particulièrement les cyclotouristes.

■ L'intérêt de nouveaux investisseurs

« Il faut que nous continuions à accueillir le monde entier à Châteauneuf et notamment beaucoup d'Américains qui viennent pour cet art de vivre. Notre rôle, c'est donc de créer les conditions propices à ce qu'ils se promènent dans le village pour découvrir sa qualité de vie, sa restauration et ses événements culturels. Nous voyons d'ailleurs qu'il y a des investisseurs nouveaux dans le village, confirmant ainsi son attractivité, qui permettent d'attirer de la clientèle dans les commerces et les restaurants. »

■ Les projets à venir

Malgré la difficulté à se constituer des réserves de foncier en raison du prix de la vigne, la commune entend toutefois poursuivre ses projets. « Il y a encore beaucoup à faire en termes d'embellissement du village », continue ce maire qui a souhaité garder la compétence urbanisme pour rester maître de l'attribution des permis de construire sur le territoire de sa commune. La rénovation de la salle des fêtes constitue l'une des priorités dans l'avenir. L'équipement construit en 1978 accueille de nombreux événements dans un cadre qui commence à dater un peu. Ce coup de jeune a déjà commencé aux abords du site avec la création d'un parking, en contrebas de la salle, à la place de l'ancienne piscine. Il faudra cependant prévoir des travaux plus importants pour sa réhabilitation dans les années à venir.

Par ailleurs, la municipalité souhaite aménager un parking de 100 à 200 places près des arènes afin de désengorger le haut du village. Les arènes qui d'ailleurs ont fait l'objet d'un important nettoyage (voir encadré) et dont la commune envisage la transformation en théâtre de verdure. Au Nord de la commune, la SCV (Société des carrières vauclusiennes) devrait arrêter son activité en 2024. « Il faut déjà réfléchir à ce que nous pourrions faire de cette carrière de 25 ha. Des activités saisonnières et de loisirs ou bien des concerts car on peut faire du bruit puisqu'il n'y a personne. » L'autre dossier majeur d'un éventuel second mandat c'est l'avenir du château. Après avoir réalisé la mise en conformité de l'accessibilité du Cellier Pontifical la Ville souhaite désormais pouvoir travailler sur une valorisation du site classé Monuments historiques depuis 1892.

Pour cela, une étude historique a été réalisée par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) en partenariat avec le laboratoire de recherche d'histoire de l'université d'Avignon. « Il faudrait que l'on puisse enfin avancer sur ce dossier », peste le maire face à la lenteur des prises de décisions. Une jungle administrative et un amoncellement de 'paperasse' qui n'est pas sans conséquence sur la motivation de l'élu.

Écrit par le 24 novembre 2024

Entre les obstacles pour mener à bien sa tâche et le redressement de la capacité financière de la commune lui permettant d'envisager un second mandat avec davantage de moyens, Claude Avril a déjà annoncé qu'en cas de réélection cela serait son dernier mandat. « Il y a la volonté de passer à autre chose mais c'est surtout le fruit d'une certaine lassitude face aux contraintes administratives. »

■ Ne pas devenir un agent d'ambiance

« Nous n'avons plus la liberté d'agir, il n'y a plus que des servitudes administratives, regrette-t-il. Et quand elles ne sont pas dans l'action et dans les textes, elles sont dans l'esprit où on nous explique à l'avance ce qu'on ne peut pas faire... Tout est muselé, tout est paralysé... Parfois, on a envie d'envoyer tout valdinguer en leur disant qu'il n'y a plus qu'à nommer des agents de l'Etat à la place des maires car notre rôle se résume parfois à celui d'agent d'ambiance. Mais dans ce cas-là, à eux de tout assumer : les responsabilités et les pouvoirs car on ne peut pas enlever les pouvoirs d'attribution des maires en leur laissant uniquement les responsabilités. Les ABF (Architectes des bâtiments de France), c'est aussi l'une des autres raisons pour lesquelles on a parfois envie de jeter l'éponge. Il n'y a plus de marge de manœuvre. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, mais qu'on nous foute la paix en nous laissant un minimum de liberté pour imaginer notre village. Quand je pense que l'ABF doit donner son accord sur les essences de fleurs que l'on plante sur notre parking ! »

Ce qui l'incite cependant à continuer, ce sont les perspectives de nouvelles marges de manœuvre d'un éventuel prochain mandat. « La première année de notre mandat nous n'avons pas pu faire d'investissement en raison de la mauvaise santé financière de la commune. Aujourd'hui, nous arrivons à faire près de 500 000€ à 600 000€ d'investissement et à monter à 900 000€ en intégrant les subventions de l'intercommunalité ou du conseil départemental notamment. Nous aurons une pleine capacité d'investissement et une certaine marge manœuvre pour le prochain mandat. Mais dans tous les cas, une mairie ne met qu'un cadre, n'indique qu'une direction. Le contenu c'est ensuite à chacun de l'apporter. »

Dossier réalisé par Laurent Garcia

50% de pollution en moins

Depuis la mise en place de l'arrêté d'interdiction de passage des camions dans le village en juillet 2015, Airpaca, association de surveillance de la qualité de l'air, agréée par le ministère de l'Environnement, a constaté une baisse de 45% du taux de dioxyde d'azote lié à la pollution automobile. Seul désormais est autorisé le trafic de desserte nécessaire cependant à la logistique des nombreuses caves et domaines de la commune.

Arausio : un désastre militaire pour Rome

En l'an 105 avant Jésus-Christ, le 6 octobre se déroula la bataille d'Arausio entre Orange et Châteauneuf-

Ecrit par le 24 novembre 2024

du-Pape. Il s'agit de l'un des plus grands désastres militaires de l'Empire romain. En raison de la mésentente des généraux des deux armées romaines dirigées par le consul Mallius Maximus et le proconsul Servilius Caepio, une coalition de 200 000 barbares regroupant des Cimbres, des Teutons et des Tigurins anéantit plus de 80 000 légionnaires. Aujourd'hui, le massif du Lampourdier, où se situaient les deux camps militaires antiques, fait l'objet de fouilles où l'on découvre ossements et charniers entre Rhône et colline. « Nous avons l'une des plus grandes batailles de l'Empire romain, sa plus grande défaite, constate Claude Avril. C'est incroyable que cela ne soit pas plus mis en avant. Il faut absolument que nous valorisons ce site en travaillant, pourquoi pas, sur une historiographie de la bataille afin de la faire revivre. Et ce, d'autant plus que nous avons du foncier dans ce secteur. Cela nous permettrait également de rattacher Châteauneuf à l'époque romaine alors que l'on a toujours été associé à la période médiévale en faisant remonter notre naissance au IXe ou Xe siècle. »

Les Gardois sont-ils enfin prêts à payer ?

Si avec l'interdiction du transit des camions dans Châteauneuf-du-Pape, le village est plus tranquille, il reste encore un important trafic provenant du Gard de véhicules légers aux heures d'arrivée et de sortie de travail. « On nous parle du vieux serpent de mer de la LEO (ndlr : Liaison Est-Ouest d'Avignon dont seulement un tiers a été réalisé), mais l'autre liaison sur le Rhône entre le Gard et le bassin de vie d'Avignon, elle est à Roquemaure où il y a énormément de circulation des gens qui veulent éviter les encombrements de la cité des papes. Alors même si aujourd'hui il n'y a pas les financements, il a toujours été envisagé de prévoir un pont sur le Rhône entre Le Pontet et Sauveterre, qui pourrait résoudre beaucoup de problèmes. Dans la mesure où il est incontestable que le Gard vit avec le Vaucluse et que, en conséquence il manque plusieurs grandes voies de communication, il faut se poser la question de ce que le Gard ou l'Occitanie sont enfin prêts à payer. »

Écrit par le 24 novembre 2024

1 Quel avenir pour le château ?

Après avoir réalisé la mise en conformité de l'accessibilité du Cellier Pontifical, la question de l'avenir du château se pose vigoureusement. La commune souhaiterait pouvoir établir un plan de travail visant à des projets futurs de valorisation du site du monument construit à la fin du XIV^e siècle et classé depuis 1892. Il faut savoir ce que l'on veut faire du château, nous avons tout fait (les fouilles, l'étude historique) afin de répondre au mieux aux attentes de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) mais cela ne suffit pas... Pourtant, il faut avancer maintenant car il y a des pierres qui se décellent. On y va pour la DSP ? (Ndlr : Délégation de service public). C'est le conservateur régional sur le monument et les ABF (Architectes des bâtiments de France) pour les abords qui décident. Nous n'allons pas faire intervenir un investisseur qui va mettre 10 à 15 M€ si après une étude qui aura coûté 500 000€ à 1 M€ on vient nous dire que cela ne va pas. C'est à eux de préconiser au préalable. »



2 Résurrection des arènes

Après avoir fait l'objet d'un important nettoyage, notamment dans le cadre d'une journée citoyenne en 2016, par une centaine de bénévoles accompagnés par des agents municipaux et des élus, les arènes sont maintenant reliées au château via un chemin piéton végétalisé. « Elles ne sont plus aux normes pour l'accueil de courses de taureaux, précise le maire, mais en finissant la rénovation de la maçonnerie (au moins 100 000 € à 120 000€) nous pourrions en faire un lieu d'accueil culturel de type théâtre de plein air. »



Mise en place d'une signalétique patrimoniale

Débutée au printemps 2017, le village dispose désormais d'une signalétique patrimoniale présentant l'histoire des principaux endroits de Châteauneuf-du-Pape. Répartis dans le cœur de ville, une dizaine de totems, de cubes ou de plaques réalisés par l'agence de communication avignonnaise Saluces proposent également une série de circuits touristiques et de promenades. Le tout a représenté un investissement de 27 000€.

3 Un pôle médical à la maison du Millénaire

Depuis 2016, Châteauneuf-du-Pape dispose d'un nouveau pôle médical situé à la maison du Millénaire. Regroupant médecins, dentiste, infirmières, kiné cet espace respecte les normes d'accès aux personnes handicapées tout en rapportant 37 440€ de loyer par an à la commune.

4 Une piscine associative intergénérationnelle

Financée par des vignerons donateurs membres de l'association des amis de l'hospice, la piscine de la maison de retraite Prosper-Mathieu est opérationnelle depuis l'été 2016. Un projet qui a bénéficié du soutien juridique de la Ville dont l'objectif était de proposer un équipement de substitution après la fermeture de la piscine municipale située au pied de la salle des fêtes et devenue une charge financière trop importante en raison de sa vétusté. Le principe de fonctionnement de la nouvelle piscine est simple : le matin est réservé aux activités nautiques des résidents de la maison de retraite et aux plus de 60 ans alors que l'après-midi est consacré aux familles habitant Châteauneuf. Ce lieu intergénérationnel, fruit d'une collaboration tripartite, est un véritable succès qui a eu les honneurs d'un reportage de France 3 et a permis à l'établissement pour les aînés d'être en lice, en 2018, pour le concours des meilleures maisons de retraite de France.



5 Création d'un supermarché Utile

Grâce à la mise à disposition d'un terrain par la famille Mathieu, la municipalité a pu favoriser l'implantation d'une supérette Utile. Située avenue Louis-Bataleur, l'enseigne est ouverte depuis janvier 2018.



La tour de l'Hers, une vitrine pour la Via Rhôna

Inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques depuis 1973, le site de la tour de l'Hers est la porte d'entrée du village depuis le Rhône. « Il faut la préserver car elle se dégrade très vite », constate le maire. Pas si simple car le château, autrefois situé sur une île et dont il ne reste actuellement que la salle basse du donjon médiéval et la tour ronde du XIV^e siècle, appartient à un particulier depuis 1971. Toutefois, la commune doit récupérer 9 ha dans le secteur. De quoi ouvrir ensuite le potentiel pour valoriser cette zone qui est l'une des plus sauvages de Châteauneuf. Et ce, d'autant que la Via Rhôna, la véloroute européenne entre le lac Léman et la Méditerranée, est en cours d'achèvement à proximité immédiate.



7 Création d'un parking et extension de l'espace public

Trop chère à entretenir et trop vétuste, la piscine construite dans les années 1970 a été démolie après avoir été désamiantée. Elle va faire place, en 2 places à un parking de 60 places dont 25 places de stationnement bitumées déjà aménagées. Cet espace de stationnement, dont une grande partie a été désimperméabilisée, accueille 2 emplacements de bus et 2 stations de recharge pour véhicules électriques financées par le SEV (Syndicat d'assainissement vaudois). Cette nouvelle plateforme carrossable permet également d'accroître l'espace public afin de disposer d'un lieu pour accueillir des manifestations, un marché ou bien encore un parking provisoire lors de la fête de la vénération. Le parking permet également de rejoindre à pied la salle des fêtes et la nouvelle place Jean-Moulin.

6 Place Jean-Moulin, un second cœur pour le village

Avec la réhabilitation de l'îlot Estabiet et le réaménagement de la place Jean-Moulin, Châteauneuf-du-Pape s'est doté d'un second lieu de vie en cœur de village. Avec les 400 m² de la place de la fontaine déjà existants, la commune dispose désormais de 700 m² d'espace public supplémentaire à la place de l'ancien Crédit agricole. De quoi accueillir de nouveaux commerces sur ce nouveau pôle d'attraction débouchant sur une grande terrasse ouverte couvrant des places de stationnement situées en sous-sol. « C'est encore un peu trop minéral, confesse le maire de Châteauneuf-du-Pape, mais on va bientôt végétaliser les lieux. »